

Résolution sur la reconstruction et la démocratisation du Mali

2013/2587(RSP) - 28/05/2013

Le Conseil «Affaires générales» a adopté une série de conclusions qui peuvent se résumer comme suit :

- le Conseil salue le résultat et les conclusions de la **Conférence de haut niveau des donateurs pour le développement du Mali** organisée le 15 mai à Bruxelles en soutien au Plan pour la relance durable du Mali. Il appelle le Mali et tous les partenaires internationaux à mettre en œuvre leurs **engagements mutuels** et souligne que le **Mali a l'entière responsabilité dans la mise en œuvre de la Feuille de Route pour la Transition** ;
- il réitère son soutien à la préparation d'un **processus électoral crédible** et sa volonté de continuer à apporter une assistance technique et financière à un tel processus, en étroite coordination avec les Nations Unies et les autres acteurs engagés sur le terrain. Dans ce contexte, le Conseil soutient la décision de la Haute Représentante de déployer une **mission d'observation électorale** à la demande des autorités de la transition ;
- il rappelle l'importance qu'il accorde à la **protection des populations civiles**, ainsi qu'au **respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire**. La lutte contre l'impunité et le plein exercice de la justice doivent constituer un élément fondamental de la réconciliation ;
- il réitère son soutien à la **Commission Nationale de Dialogue et de Réconciliation** et encourage ce pays à engager ses travaux dans les meilleurs délais afin d'assurer un dialogue national inclusif ouvert à la fois aux représentants civils et aux représentants des groupes armés non-terroristes et non-criminels qui ont déposé les armes ;
- il salue **l'apport crucial** de la Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) au plein rétablissement de l'intégrité territoriale du Mali et soutient sa transformation en une Mission des Nations Unies de Stabilisation au Mali (MINUSMA) dans le cadre de la Résolution 2100 (2013) du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- il réitère sa disponibilité à examiner, dans le cadre de la PSDC et des autres instruments pertinents et à la lumière des conclusions de la Conférence des donateurs, les options d'un **soutien urgent aux autorités maliennes dans le domaine de la sécurité intérieure et de la justice** afin de contribuer à la stabilisation durable de l'ensemble du pays, en étroite collaboration avec la MINUSMA ;
- il salue enfin les progrès enregistrés par la mission militaire EUTM Mali pour fournir du conseil et de la formation aux forces armées maliennes y compris dans les domaines des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.